

PROCES-VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 18 septembre 2025

Nombre de conseillers en exercice : 15	Secrétaire de séance : Joceline MARQUES
Date de convocation : 12/09/2025	Nombre de présents : 13
Absents : 4	Excusé (e) s : 4
Pouvoirs : 2	Votants : 13
Comité secret : non	Quorum exigé : 8

L'an deux mille vingt-cinq, le 18 septembre à 19h00, le conseil municipal de Lapeyrouse Mornay dûment convoqué s'est réuni en séance sous la présidence de Mme Nicole DURAND, Maire.

Etaient présents : Nicole DURAND, Paul ZOWIEZ-NEUMANN, Annie BEGOT, Michel JOVANOVIĆ, Joceline MARQUES, Marius GIRARD, Christelle JOURDAN, Nadine GOUDARD, Éric TONDEUX, Florence FRANCOIS-BRAZIER, Noémie NIVON

Etaient excusés Aurélia SAINT-CLAIR (procuration à Nicole DURAND), Noémie EDET (procuration à Annie BEGOT), Cédric MALLEIN-GIRIN, Jérôme CLAVEL

APPROBATION DU PROCES VERBAL DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

TRAVAUX EN COURS ET A VENIR

- Voirie (fauchage, panneaux de signalisation, lotissement Pirol, ...)
- Réseaux : SDED, eau potable, éclairage public, fibre, Natran (ex GRT Gaz)
- Contrôles annuels
- Bâtiment associatif, stade, logement étage, ...

DESORDRES ECOLE

- Retour sur le chantier vacances été
- Suite du dossier

PROJET COMMERCE

- Avancée du dossier (démarrage chantier, compte-rendu de réunions, ...)
- Point sur les subventions
- Délibération : sollicitation du fonds de concours exceptionnel auprès de la CCPDA

ZONE D'ACTIVITES

- Installation de modules (retour sur échanges avec la société)

PERSONNEL

- Mutuelle santé : proposition délibération à soumettre au CST
- Formations
- Absences, congés, ...

SDED

- Délibération : évolutions statutaires au 01/01/2026 et 01/07/2026

ECOLE ET PERISCOLAIRE

- Effectif, personnel, stagiaires, ...
- Compte-rendu de réunion de rentrée : projets, demandes, ...
- Mise en place d'un règlement commun école/périscolaire

COMMERCE

- Demande

COMPTE-RENDU REUNIONS

- DAH, Forum des associations, Conseillers Départementaux, SDED
- CCPDA : conseil, génération en fête, ...
- SIRCTOM, CLE Sage Bièvre Liers Valloire
- Bilan vogue

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

APPROBATION DU PROCES VERBAL DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

TRAVAUX EN COURS ET A VENIR

VOIRIE :

Impasse du Pirol : Madame Le Maire a demandé une réactualisation des devis pour la reprise de la route, la commission voirie étudiera les propositions dès réception de ces derniers.

Amendes de police : Les devis sont en cours pour la fourniture de panneaux de signalisation complémentaires ou à remplacer. Les élus font refaire le point sur les panneaux de signalisation manquants et/ou à entretenir sur les routes communales.

Fauchage : L'entreprise Fayant interviendra pour le fauchage de l'ambroisie à partir de lundi 22 septembre.

Route Départementale : Un agent du centre technique départemental est venu afin de revoir la signalisation verticale et horizontale à reprendre. Suite à plusieurs accidents sur la RD 519, à proximité de la société Laquet, des essais de grenailage vont être réalisés.

RESEAUX :

SDED : Le dossier pour le renforcement de réseau du quartier des Brosses a été ouvert le 11 juillet et confirmé le 21 juillet. Une rencontre a eu lieu avec le SDED et les demandeurs du renforcement sur place le 15 septembre.

Eau potable : Un rendez-vous est prévu le 30 septembre à la station de pompage. Tout le réseau d'eau potable a été refait sur le Chemin de Saint-Charles.

Eclairage public : Le devis pour le remplacement du candélabre sur la Place Jérôme Cavalli a été validé.

Les agents du secrétariat ont reçu une formation pour la gestion de la commande de l'éclairage public le 18 juillet.

Un constat a été fait avec l'auteur de l'accident du 30 août endommageant un candélabre sur la Place. Un devis a été demandé à l'entreprise MABBOUX. Le rendez-vous pour expertise est prévu le 6 octobre.

Fibre : Installée les 17 juillet et 8 août 2025 au secrétariat de Mairie. La Mairie et l'école avaient un contrat de téléphonie groupé, avec le passage à la fibre au secrétariat, l'opérateur téléphonique a coupé la ligne de l'école. Pour le moment l'école n'a plus de téléphone ni internet mais une solution est en cours avec le prestataire de la téléphonie.

GRT Gaz : un projet est à l'étude concernant une conduite d'hydrogène qui passerait sur l'Est de la commune. Si le projet est viable, cette conduite partirait du Sud de la France jusqu'en Allemagne (mise en service en 2032).

Méthaniseur : Un projet de méthanisation est en cours d'étude sur l'Isère, une rencontre a eu lieu avec le bureau d'étude en charge de ce dossier.

CONTROLES :

Défibrillateurs : Un technicien est venu changer les électrodes des appareils du stade et la salle des fêtes le 28 juillet.

Dératisation : L'entreprise Zappa est intervenue aux ilots de propreté le 13 août.

Radars pédagogiques : La maintenance de l'entretien des radars a eu lieu le 4 août.

Equipements : Un devis est en cours concernant le contrôle de l'aire de jeux du city et des cages de foot du stade.

BATIMENTS COMMUNAUX :

Stade : Suite à l'entretien des berges de l'Oron par l'équipe rivière de la communauté de communes, du bois a été provisoirement stocké au stade.

Un achat groupé de carottage a été proposé aux communes du territoire. Suite à une erreur sur le devis de départ concernant le sablage, ce dernier a été réactualisé et une remise de 15% a été accordée aux communes sur le montant total.

Bâtiment associatif : Une Entreprise de charpente doit intervenir pour remettre en place des tuiles suite à l'épisode tempétueux du mois de juin.

Logement communal : Un devis est en cours pour la modification de la baignoire en douche dans le logement au-dessus de la Mairie.

Cimetière : Le désherbage est en cours et il est assez conséquent, de ce fait les agents l'organise au mieux dans leur emploi du temps.

DESORDRES ECOLE

Madame le Maire commence par remercier le personnel technique et de l'école ainsi que des membres du conseil et les conjoints pour leur participation au déménagement qui a eu lieu le 7 juillet. Les travaux ont pu débiter de suite. Les travaux ont eu lieu sur les façades sud et ouest. Il y a eu la déconstruction autour des baies, puis le ferrailage et le coulage des piliers, le décoffrage et la pose de fibre de carbone. Des réunions de chantier se sont tenues chaque semaine. Lors de la visite de chantier du 31 juillet il y a eu constat d'une vitre

fendue dans une classe de maternelle, son remplacement est pris en charge par la société dans le cadre des travaux. Le nettoyage des classes a eu lieu le 13 août et le réaménagement des classes le 21 août. La réfection de la façade est prévue pendant les vacances de la Toussaint.

PROJET COMMERCE

Un courrier a été envoyé aux entreprises retenues pour les travaux. Une réunion pour le début du chantier a eu lieu le 25 juillet avec ensuite un point chaque semaine sur l'avancée des travaux. Un constat d'huissier a été fait avant le commencement des travaux. Le compteur de chantier est mis à disposition par le maçon. La commune est en attente de retour des demandes de subventions.

Un appel à projet va être lancé auprès de la communauté de communes afin de proposer le local commerce à un porteur de projet.

Délibération : Par manque d'élément, la délibération concernant la sollicitation du fonds de concours exceptionnel auprès de la CCPDA sera proposée lors de la prochaine séance du conseil municipal.

Chemin de Saint-Charles : Le bornage a été finalisé par le géomètre, la numérotation est en cours.

ZONE D'ACTIVITES

Madame le Maire a constaté début juillet le stockage de modules, sans autorisation, sur une parcelle de la zone d'activités. Elle a de suite pris contact avec le service urbanisme de la communauté de communes en charge de l'instruction des dossiers afin de s'informer sur les mesures à prendre. Madame le Maire s'est ensuite entretenue avec la société de modules et lui a demandé une régularisation de la situation par le dépôt d'un permis de construire. L'activité de stockage se poursuivait en parallèle. Une déclaration préalable de travaux a ensuite été déposée auprès des services, qui a fait l'objet d'un refus. Par lettre recommandée, la société demande à la commune une autorisation de stockage pour une durée de 6 mois, un délai refusé par Madame le Maire qui a proposé 3 mois.

Le secrétariat de Mairie a reçu un mail de l'avocat de la société en question pour une demande de retrait de l'arrêté d'opposition.

Madame le Maire va prendre attache auprès de l'avocat de la commune.

PERSONNEL

Mutuelle : A partir du 1^{er} janvier 2026 les employeurs publics territoriaux devront obligatoirement contribuer au financement des garanties d'assurance de protection sociale complémentaire auxquelles les agents qu'ils emploient souscrivent selon un minimum de 15 € brut mensuel.

La proposition des élus sera examinée par le Comité Social Territorial et après approbation, la délibération sera proposée au conseil municipal.

Formation : Mme le Maire fait le point des dernières formations suivies par les agents.

Absences : Mme le Maire fait le point sur les absences de personnel.

Grève : Mme le Maire informe le conseil municipal que certains agents ont participé au mouvement de grève de ce jeudi 18 septembre 2025.

Congés : Madame le Maire informe les conseillers municipaux sur les congés de fin d'année.

SDED

Madame le Maire informe le Conseil municipal du courrier de Mme la Présidente du Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme lui notifiant les délibérations du Comité syndical relative à la révision statutaire portant restitution de la compétence en matière d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE) et diverses modifications.

Délibération D2025.25 : Révision n°1 des statuts du Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme au 1^{er} janvier 2026 – Approbation du Conseil municipal

Approuvée à l'unanimité des suffrages exprimés

Délibération D2025.26 : Révision n°2 des statuts du Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme au 1^{er} juillet 2026 – Approbation du Conseil municipal

Approuvée à l'unanimité des suffrages exprimés

ECOLE ET PERISCOLAIRE

Petits travaux : Pendant les vacances scolaires d'été, les agents des services techniques ont réalisé des petits travaux d'aménagement dans les classes demandés par les enseignantes.

Réunion : Une réunion de pré-rentree a eu lieu avec le personnel et les enseignantes. Un règlement commun a été mis en place afin de faciliter le respect des règles de vie pour les enfants et harmoniser les pratiques entre l'école et les agents périscolaire (pictogrammes...).

Fournitures : Madame le Maire informe le conseil municipal sur les commandes passées de fournitures scolaires et de produits d'entretien.

Piscine : Le devis pour les 10 séances de piscine, cycle obligatoire, a été validé.

Stagiaires : Plusieurs demandes de stage ont été déposées, il y aura une stagiaire présente pour chaque période de l'année, de la rentrée jusqu'au mois de juin.

Forum de rentrée : Madame Annie BEGOT, fait le compte rendu de la rencontre. Une trentaine de parents étaient présents. Madame la Directrice a présenté l'équipe enseignante puis le règlement commun. Les élections de parents délégués auront lieu par correspondance. Les projets cette année : le nettoyage de la nature, la visite de la caserne des pompiers, une course d'orientation, une journée intergénérationnelle et le cycle piscine. La rencontre s'est poursuivie par un temps d'échange individuel entre les enseignantes et les familles et s'est terminée par un temps convivial.

COMMERCE

Madame le Maire présente la demande de projet de rachat des murs d'un commerce au cœur du village par un administré. Après échange, le Conseil Municipal valide le fait que la commune n'appliquera pas son droit de préemption urbain.

COMPTE-RENDU DE REUNION

Feu d'artifice : Il a eu lieu à Moras et s'est très bien passé.

Vogue : Madame Nadine GOUDARD fait le bilan. Elle remercie les associations et souligne la bonne cohésion entre elles. Plus de 80 personnes au repas. Le concours de pétanque a été un succès. Le bénéfice dégagé lors de cette manifestation a été partagé entre les 3 associations organisatrices.

Tournée cantonale : Madame le Maire et Madame Annie BEGOT ont reçu en Mairie les conseillers départementaux. Malheureusement, les projets présentés n'ont pas été retenus et ne pourront donc pas bénéficier de subvention de la part du Conseil Départemental contrairement à ce qui avait été annoncé (un gros projet de voirie par mandat) faute de budget.

Forum des associations : Madame Annie BEGOT rend compte de la matinée qui s'est très bien passée avec le beau temps. De moins en moins de monde. Pour certaines associations cela n'a apporté aucun contact.

SIRCTOM : Monsieur Michel JOVANOVIC a eu une réunion avec l'agent en charge du compostage. La loi AGECE oblige à mettre en place un système de compostage des déchets avec un compostage partagé pour les personnes qui sont en habitation collectives.

La commune va lancer une enquête sur le compostage partagé auprès d'un lotissement afin de connaître l'avis des usagers. Un questionnaire sera déposé dans leur boîte aux lettres et devra être retourné en Mairie.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Repas des aînés : Le repas aura lieu le 29 novembre 2025. Des demandes de devis ont été envoyées à différents traiteurs.

Calendrier des manifestations 2026 : Une réunion est prévue le 29 septembre 2025 avec les associations pour fixer les dates de leurs manifestations de l'année 2026.

Bulletin municipal : Un courrier a été envoyé aux associations de la commune afin qu'elles transmettent au secrétariat de Mairie leurs articles.

Cimetière : L'entretien et l'abattage de la haie ont été effectués par Evally Promotion mais pas sur la totalité afin de ne pas déstabiliser cette dernière.

Bibliothèque : Des jeunes ont pris place devant la bibliothèque pendant la période estivale. Des déchets ont été ramassés régulièrement par les agents techniques malgré nos interventions et celles de la Gendarmerie (avertie).

Punaises du colza : Plusieurs administrés ont fait remonter au secrétariat de Mairie qu'ils étaient envahis de ces insectes. Madame le Maire s'est renseignée sur ce qu'il était possible de faire. Malheureusement il n'existe aucune solution (les punaises partent d'elles-mêmes).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.

Joceline MARQUES

Secrétaire de séance



Nicole DURAND

Maire

